



# Maîtrise et deux diplômes supérieurs

Formations diplômantes de niveau III (Bac +2),  
le **Brevet de Maîtrise Supérieur (BMS)**  
et le **Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise (TEPE)**

**se veulent concrets,  
professionnalisés et en lien avec les  
besoins de l'environnement socio-économique.**



Parlons du **Brevet de  
Maîtrise Supérieur  
Coiffure**

## Double compétence technique et managériale

Dans la suite de la filière de formation spécifique à l'Artisanat, votre Chambre de Métiers vous propose le BMS Coiffure destiné à vous apporter une double compétence technique et managériale. Il s'adresse aux chefs d'entreprise et/ou à leurs collaborateurs (plan de formation ou contrat de professionnalisation) qui souhaitent progresser dans leur vie professionnelle en validant une double

compétence technique et de gestion d'une entreprise artisanale.

## Pré requis

Etre titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau IV technique dans la coiffure (B.P.).

## Objectifs

- Développer des compétences d'encadrement et de direction
- Perfectionner sa technique et ses méthodes de travail
- Acquérir des capacités dans les domaines suivants : conduire un projet d'entreprise, mettre en œuvre une stratégie commerciale, gérer les moyens financiers, organiser le travail et gérer

les ressources humaines, optimiser son activité, assurer l'excellence professionnelle.

- Accéder au titre de Maître-Artisan Coiffeur.

## Contenu de la formation

Le BMS Coiffure est une formation modulaire de 449 heures réparties sur 6 modules généraux et un module professionnel :

- **Fonction entrepreneuriale** (49 h)
- **Fonction commerciale** (56 h)
- **Fonction économique et financière** (84 h)
- **Fonction gestion des ressources humaines** (42 h)
- **Fonction formation et accompagnement du jeune** (56 h)
- **Anglais** (42 h)
- **Module professionnel** (120 h) comprenant : coloration, coupe, défrisage, coupe brosse... des compétences techniques mises en valeur par des Meilleurs Ouvriers de France dont Patrice De Craieye, qui vous fera partager son expérience tout au long de cette formation.

## Modalités financières

Cette formation est prise en charge dans son intégralité pour les chefs d'entreprise et leurs conjoints mentionnés au répertoire des métiers par le Conseil de Gestion (FAF) de la Chambre Régionale des Métiers d'Ile-de-France.

Pour les salariés, la formation peut se dérouler via un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, mais également par le biais du plan de formation de l'entreprise.

Parlons du **Titre  
Entrepreneur de la  
Petite Entreprise  
(TEPE)**

## Un diplôme adapté à un large public

Formation à double compétence, ce titre de niveau Bac + 2 s'adresse à :

- Des dirigeants d'une entreprise artisanale ;
- Des étudiants titulaires d'un diplôme de niveau IV (Baccalauréat, Brevet Professionnel ou équivalent) ;
- Des salariés ou demandeurs d'emploi

# Entrepreneuriat :

## pour vous et vos collaborateurs

### Finalité de la formation :

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires au pilotage d'un projet au sein d'une entreprise artisanale, dans la perspective d'un développement d'activité, voire de la création ou de la reprise d'une entreprise. Ce titre peut s'adosser simultanément, selon les publics, à la préparation d'un diplôme professionnel (CAP ou supérieur) choisi parmi les 250 métiers de l'artisanat.

### Objectifs de la formation

#### ■ Compétences visées :

A l'issue de la formation, vous serez en capacité de maîtriser les prises de décisions essentielles à votre projet qu'il soit de création, de développement d'activité ou de reprise au sein d'une entreprise et de les mettre en œuvre.

#### ■ Perspectives professionnelles :

L'obtention du TEPE permet de diriger et de prendre en charge le management stratégique et opérationnel d'une entreprise artisanale.

comptabilité, gestion, finance, stratégie et développement personnel) ;

- Un 2<sup>nd</sup> bloc sur la gestion du projet retenu : se poser les bonnes questions pour prendre les bonnes décisions en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.



Nouvelle promotion 2010-2011, antenne de Melun.

### Comment accéder à cette formation

- Avec un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau IV, qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise, ou tout simplement pour des apprentis dont le maître d'apprentissage a un projet de développement de son entreprise artisanale ;
- Avec la formation continue pour les chefs d'entreprise les salariés ou autres publics ...

Vous êtes intéressé par un ou l'ensemble des modules, ou voulez permettre à votre apprenti de s'élever vers un niveau supérieur post Bac Pro ou Brevet Professionnel à la prochaine rentrée ?

**Retournez dès à présent le coupon-réponse ci-après.**

### Durée de la formation :

- De 12 mois si le candidat est déjà titulaire d'un diplôme professionnel artisanal (Brevet ou Baccalauréat)
- De 24 mois si le candidat doit acquérir la double compétence technique et de gestion (étudiants titulaires d'un Bac général ou équivalent...).

### TEPE, ils l'ont fait

#### Nadia LELARGE,



Chef d'entreprise  
IMAGE IN DECO  
contact@image-  
in-deco.com  
qui a suivi cette  
formation pour  
conduire un projet  
de développement

de sa clientèle et de pérennisation de son activité par le biais de la formation continue.

#### Simon GOURY,



titulaire d'une  
licence en  
économique et  
gestion a décidé  
de préparer  
simultanément,  
par la voie de  
l'apprentissage

dans l'entreprise ARB à Meaux, le TEPE pour mettre en pratique ses acquis de la licence et d'apprendre son cœur de métier à travers le Bac pro électrotechnique.



Promotion 2009-2010 un véritable succès avec 100 % de diplômés TEPE

### Contenu de la formation :

Elle se décompose en 2 blocs :

- Un 1<sup>er</sup> bloc constitué de modules théoriques (marketing, communication,

## COUPON-RÉPONSE

à retourner à la CMA 77 : Château Gruber, 4, av. du Général Leclerc, 77000 MELUN

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

Tél. : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] e-mail : .....

Est intéressé(e) par le Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise (TEPE)

Est intéressé(e) par le Brevet de Maîtrise Supérieur (BMS)

Souhaite avoir un contact pour une information sur ces dispositifs

par l'apprentissage

par la Formation Continue

\* (Cochez les cases correspondant à votre choix)